



Le Groupe
Conseil communal
Ville de Namur

Inscription d'un point complémentaire – Conseil communal du 27 mai 2025

Madame la Bourgmestre ff,
Madame la Directrice générale,

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et du règlement d'ordre intérieur, je sollicite l'inscription à l'ordre du jour du prochain Conseil communal du 27 mai 2025, le point suivant :

« Gaspillage énergétique des bâtiments communaux »

Monsieur le Président,
Madame la Bourgmestre ff,
Mesdames et messieurs les membres du Collège communal,

Lors d'une récente location de la Bourse pour un événement politique, nous avons été confrontés à un souci de chauffage : le système fonctionnait à pleine puissance, rendant la salle difficilement supportable pour le public. Une fois le chauffage coupé, la température est tombée brutalement, nous forçant à l'allumer de nouveau tout en ouvrant des fenêtres pour ventiler. Ce dysfonctionnement, qui semble connu depuis plusieurs années, interroge.

Il m'a été rapporté que le système de régulation thermique de ce bâtiment, propriété de la Ville, ne fonctionnerait plus correctement et ce depuis plusieurs années. J'ai interpellé à ce sujet l'Échevin Tanguy Aupert par courriel. Il m'a été confirmé en réponse que le système de régulation thermique de la Bourse est actuellement défectueux et qu'un budget études et travaux est prévu mais pourrait être reporté en 2026 au vu de la charge de travail actuelle.

Au-delà de cet incident ponctuel, cette situation invite à une réflexion plus large sur l'état des infrastructures communales namuroises, particulièrement en ce qui concerne leur performance énergétique et la régulation thermique. D'autant plus que la Ville s'est engagée dans un **Plan Air Climat Énergie**, adopté pour répondre aux objectifs de neutralité carbone et d'efficacité énergétique fixés aux niveaux régional, fédéral et européen.

Ce plan prévoit, entre autres, des actions en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics, de lutte contre le gaspillage énergétique, d'optimisation des systèmes de chauffage et de sensibilisation des usagers.

En conséquence, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- Dans le cadre du Plan Air Climat Énergie, des audits énergétiques systématiques ont-ils été réalisés sur l'ensemble des bâtiments publics communaux ? Quels en sont les résultats prioritaires et les échéances prévues ?
- Parmi les bâtiments communaux, quels sont ceux ayant déjà fait l'objet d'interventions concrètes pour améliorer la régulation thermique et réduire leur empreinte énergétique ?
- Quelles mesures sont prises pour garantir que les bâtiments récemment rénovés ou encore à rénover soient équipés de systèmes de chauffage intelligents, permettant une modulation automatique et économe de la température ?
- La Ville prévoit-elle un accompagnement ou une formation spécifique pour les usagers (agents communaux, associations locataires, public) afin d'optimiser l'usage énergétique de ces bâtiments ?
- Enfin, le Collège envisage-t-il de publier un tableau de bord ou un outil de suivi public pour rendre compte de l'avancée des engagements pris dans le cadre du Plan Air Climat Énergie, notamment en ce qui concerne les bâtiments publics ?

Je vous remercie pour les réponses.

Eliane TILLIEUX
Conseillère communale

A l'attention d'Eliane Tillieux

Conseillère communale

Tanguy Auspert
Echevin
Patrimoine et Gestion interne

Objet : Réponse à votre interpellation concernant le gaspillage énergétique

Madame la Conseillère,
Chère Eliane,

Merci pour votre interpellation au Conseil communal du 27 mai et pour l'intérêt que vous portez tant au Patrimoine immobilier qu'à sa consommation énergétique.

Comme vous le savez, depuis 2007, la Ville de Namur et ses Services du Département des Bâtiments (DBa) s'évertuent à diminuer les consommations énergétiques de notre parc immobilier. Vous en êtes consciente au vu de la quantité de cahiers des charges qui ont déjà été votés à ce Conseil.

Depuis quelques années, un Manager énergétique a été nommé à la Ville de Namur. Il compile les données à utiliser lors de futurs investissements. Ensuite, deux personnes au Service de la Maintenance consacrent la majeure partie de leur temps à la régulation.

Fin de l'année dernière, deux sociétés d'audits ont été sélectionnées. Il n'y a pas d'échéance fixe. Car au vu des normes changeantes, ces analyses vont devoir se répéter. Le nouveau bâtiment d'aujourd'hui est le « vieux bâtiment de demain ».

Le Collège a, également, déterminé une liste de 30 bâtiments, les plus consommateurs, dans lesquels réaliser ces audits. On y retrouve en priorité les écoles et les halls de sport, notamment. Il s'agit là de bâtiments d'ampleur, fréquentés de manière importante.

Au prochain PST, le DBa va inscrire la mise en œuvre, via la Wallonie, d'une Stratégie immobilière globale à long terme (SIGLT). Il s'agit d'un outil méthodologique aidant les gestionnaires de bâtiments à planifier une rénovation efficace et durable de leur parc immobilier.

Vous nous demandiez également des exemples de bâtiments qui ont bénéficié d'interventions concrètes. En 2010 déjà, le Théâtre bénéficiait d'une GTC : Gestion technique centralisée. Toutes nos récentes rénovations ont eu pour but de réduire la consommation énergétique par, entre autres, l'isolation et le chauffage : la piscine de St Servais, la future piscine de Jambes, l'actuel chantier de l'Hôtel de Ville, la Halle Al'Chair, le Conservatoire, la rénovation du chauffage via photovoltaïque sur le site de Splendor, ... La liste est longue. Et ce ne sont que quelques exemples.

Nous devons respecter les normes imposées (PEB, QZen et autres) lors des travaux de rénovation et lors de nos nombreuses mises en conformité faites et à faire. Dès que cela est possible, en fonction de l'âge du bâtiment et du coût, une gestion adaptée et programmée du chauffage est installée selon la rentabilité étudiée à l'avance.

Le Manager énergétique informe et forme nos référents énergétiques par Services. Les Concierges sont régulièrement sensibilisés. Je sais que le SACE dépendant de ma collègue Mme Scailquin peut venir en aide au DBa dans la réalisation d'une fiche « technique-conseils » pour les utilisateurs des salles communales.

A côté de ça, le SACE (et ses partenaires) organise également des actions de sensibilisation à l'égard des citoyens : via les maisons de quartier, l'outil « docteur énergie »), ...

Envisage-t-on de publier un tableau de bord ? Le Groupe de Liaison air-climat-énergie (GLACE) constitué de l'ensemble des services et cabinets concernés pour la mise en œuvre du Plan Air-Climat-Energie va se réunir dans les prochains jours afin de faire le point sur l'état d'avancement des différentes actions et planifier les suivantes.

Une évaluation du Plan, à intervalle régulier, est prévue comme évoqué en commission de Madame Scailquin en charge de la Transition écologique. Le conseil consultatif climat énergie, bientôt mis en place, y participera.

Mais la priorité est la récolte d'un maximum de données afin de nous en servir. Mais ce n'est pas évident avec plus de 300 bâtiments et près de 200 compteurs gaz/électricité et quelques citernes à mazout.

Sachant que l'idéal serait de le faire mensuellement et que certains dispositifs ne sont pas faciles d'accès, surtout dans les immeubles les plus anciens.

Et pour revenir brièvement sur la Bourse, le dossier est à l'étude, comme expliqué. Il faut cependant savoir que la Ville l'a récupérée en très mauvais état (ascenseur, éclairage, infiltrations, HVAC...) La société chargée d'entretenir ces installations est celle dont nous avons dû nous séparer suite à la gestion catastrophique des installations de nos piscines.

Enfin, de la même manière dont nous avons déjà renouvelé une série de compteur d'eau via les compteurs intelligents, nous venons d'apprendre que notre actuel fournisseur en gaz et électricité va nous proposer un système équivalent. Mais nous serons tributaires de ce fournisseur.

En espérant avoir répondu à votre interrogation, veuillez recevoir, chère Madame Tillieux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,



Tanguy AUSPERT